

timité royale \*), que d'intrigues, que de cupidités s'agitèrent autour de lui, et tel était son dévouement à la cause monarchique, que bien qu'ayant peu de foi en la coalition, il n'hésita point à lui ouvrir les magasins de ses forges, où elle puisa pour une valeur de 45.000 francs, encore dus à sa succession.

» Après la retraite de Champagne et le licenciement de l'armée des Princes, il se retira à Luxembourg avec sa famille, puis à Francfort-sur-le-Main. Ses biens furent séquestrés, ses forges tombèrent à l'état de ruines et son château fut dévasté de fond en comble. La forteresse de Luxembourg ayant capitulé le 17 prairial an III, et une courte amnistie ayant été accordée aux nationaux émigrés, il en profita pour rentrer dans ses foyers le 9 thermidor de la même année (certificat du maire de Differdange). » (4)

L'occupation du Luxembourg par les troupes républicaines avait apporté bien des perturbations à la métallurgie. Ainsi qu'il résulte de la demande en indemnité que « le citoyen Charles Dhuart » adressa le 30 messidor de l'an VI (18-7-1796) au pouvoir central, l'usine de La Sauvage avait été particulièrement éprouvée. Nous donnons ci-après quelques extraits de cette requête.

La confiscation de 41.400 livres de fers opérée lors du passage de l'armée française à Alten et à Lasauvage est évaluée à 5.956 livres, l'enlèvement par les troupes de 150 bennes de charbon à 9.750 livres.

« Le fourneau et la forge ont été entièrement dégradés, les cuirs des soufflets découpés, les rouages brisés. La plupart des outils enlevés, les étangs desséchés et conséquemment les usines ont chômé pendant cette période, ce qui peut être estimé à au moins 20.000 livres. »

Mais la perte « la plus sensible et la plus considérable » (?) résulte du fait de la différence entre le prix auquel d'Huart s'était engagé le 11-9-1788 à fournir des bois et lumières à la garnison de Longwy et celui auquel ces fournitures lui revenaient par suite des « circonstances de la guerre... et à raison de la cherté du bois et des difficultés de transport ». (5)

Probablement parce que ses forges ne lui donnaient pas satisfaction, Charles d'Huart fonda en 1799 la *Faïencerie de Longwy* (6). D'aucuns (7) ont voulu attribuer le mérite de cette création à Joseph-Antoine de Nothomb, ce qui est contesté entre autres par Al. Reuter et L. Hisette, qui voient en « M. d'Huart » le véritable fondateur. Toutefois, la bonne collaboration entre les deux industriels est attestée par les produits portant la marque « D'Huart — De Nothomb à Longwy ». (8)

Rappelons que, dès ses débuts, la Faïencerie de Longwy, comme celle des Boch à Septfontaines, utilisait à peu de chose près les procédés inventés par

---

\*) Il ne pouvait assez rendre hommage à la loyauté, à la « franchise et à la droiture du roi de Prusse, mais il avait des détails accablants sur la vénalité de la plupart de ses conseillers et sur la trahison du duc de Brunswick. Il qualifiait la bataille de Valmy de victoire remportée à coups de boulets d'or.»